



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique a l'egard des handicapés

Question écrite n° 2109

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la necessite de developper les recherches sur les aides techniques pour les handicapés, et notamment pour les étudiants handicapés. En effet, celles-ci constituent un veritable investissement puisqu'elles servent tant sur le plan economique a d'autres secteurs comme l'industrie (intelligence artificielle-controlé de l'environnement) que sur le plan social a tout individu. A cet égard, il aimerait savoir si le Gouvernement compte soutenir de telles recherches dont l'une des resultantes est principalement l'amélioration des conditions de vie.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention du ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville sur la necessite de developper les recherches sur les aides techniques pour les handicapés et plus particulierement pour les étudiants. Il lui demande notamment si le Gouvernement compte soutenir ces recherches. Il faut avant tout rappeler que la recherche, la conception, la production et la diffusion des aides techniques ont connu un developpement considerable au cours des dernieres années. Les pouvoirs publics ont constamment manifesté leur soutien a ce developpement, en particulier par leur contribution financiere a un grand nombre d'etudes et de recherches concernant les aides techniques. Citons pour memoire, le soutien des ministeres des affaires sociales, de la recherche et des anciens combattants a la realisation du projet « handynet », dans le cadre du programme europeen Helios sur l'integration des personnes handicapées ; citons également le soutien du ministere des affaires sociales a la constitution de la federation nationale des centres d'information et de conseils sur les aides techniques (FENCICAT). Notons enfin que plusieurs universités ainsi que l'institut national scientifique d'etudes et de recherches medicales (INSERM) developpent des programmes de recherche dans le domaine des aides techniques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2109

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 1993, page 1592

**Réponse publiée le :** 25 octobre 1993, page 3649